

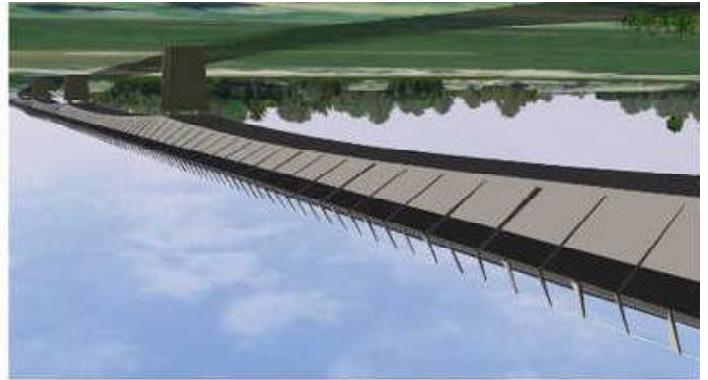
Lettre du castor

N° 103 Loire & biodiversité

<http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Février 2016

UN PROJET RENVERSANT !



Ça vous choque de voir ce pont tourneboulé cul par dessus tête ? Y'a pas de raison, dans ce projet, tout ce qu'on lit ou entend, c'est l'envers de la vérité ! Et il n'y a aucun danger : sur ces images illusionnistes, jamais vous ne verrez un seul véhicule. On se demande d'ailleurs à quoi il sert, ce morceau de béton. Ils voudraient que ce soit un chef d'œuvre digne de la Loire patrimoine mondial ? C'est juste une grosse bouse...

L'enquête, "un temps d'information et d'échanges" ? Au contraire, le CD45 en remet une couche dans la propagande sous couvert de quelques vieux "pro-pont" en délire. Dans une salle où seuls les affidés peuvent parler, un Michel Gaudet mal à l'aise cautionne les imprécations non crédibles (l'engorgement, les camions en transit, les morts)... avant d'y rajouter quelques mensonges plus subtils tentant d'atténuer nos vérités les plus indiscutables.

ASSERTIONS NON FONDÉES, INVECTIVES, MENACES PERSONNELLES : CE SONT LEURS SEULS ARGUMENTS !

Qu'ils soient tous à bout d'arguments crédibles n'est pas une surprise. Qu'ils en viennent aux obstructions, aux attaques nominatives, aux accusations de crime (sic), aux menaces de poursuites, au défi à Nicolas Hulot de venir se faire "donner des leçons", puis aux menaces de séquestration du Préfet, ça devient grave. A Darvoy, même les citations extraites des dossiers d'enquête du CD45 ont été huées, c'est pour dire !

L'exécutif du CG45 le sait : ce dossier n'est plus vraiment défendable. Il n'ose plus promettre le pont pour demain... Mais n'a pas le courage d'en tirer les conséquences. Faisons confiance aux Commissaires-enquêteurs pour démêler le vrai du faux, le raisonnable de l'illusoire. Et pour donner à M. le Préfet les meilleurs avis possibles pour que notre Loire, d'intérêt mondial, ne soit pas sacrifiée à un "progrès" automobile relevant du passé.

TOUT EST FAUX !

H.S. ET M.G. ÉCRASÉS PAR UN SEMI-REMORDS

8 février au 17 mars

- Page 2

- Page 4

- Page 4

**Enquête parlons, intervenons
Alors dans le bulletin publique
l'enquête du**

TOUT EST FAUX ! A DARVOY, M. GAUDET A LA TRIBUNE PRESIDAIT UN "SHOW" RESSASSANT QUELQUES VIEUX MENSONGES DU CD45

Les lois font obligation au maître d'ouvrage d'un projet public d'organiser des "concertations" sincères avec le public. Mais la réunion de mercredi à Darvoy, pourtant en plein milieu de l'Enquête publique, ne cherchait même pas à faire illusion : alors que site du CD45 prétend : "*Ce temps d'information et d'échanges donne l'opportunité aux usagers de prendre connaissance des pièces du dossier (...)*", il s'agissait bien de **propagande**, voire de **désinformation**.

Avec le **Vice-président Gaudet à la tribune** et son film illusionniste défilant en boucle derrière lui, on renouait avec les "shows" d'Eric Doligé en 2009 et 2011 : un florilège d'affirmations mensongères, aucune possibilité de les contredire sereinement. En prime, de la part des organisateurs à nouveau de service, non pas des arguments, mais des assertions non fondées ressassées à foison, et surtout des invectives récurrentes contre les opposants au projet de déviation.

Dont visiblement les arguments, eux, leur font peur. Dont les argumentaires continuent à se construire, à se préciser, sur la base d'un travail long et patient de décryptage des dossiers d'enquête, et feront aussi appel à l'histoire consternante de la gestation de ce projet.

Mais il faut arrêter : mettons un terme aux "accusations" les plus souvent rabâchées et colportées:

" Les associations d'opposants défendent des intérêts particuliers contre l'intérêt général... "

Leurs quelques centaines d'adhérents, représentant quelques milliers de foyers, seraient donc tous des propriétaires égoïstes " *habitant en majorité un hameau (de 8 maisons !)* " *proche du tracé et ne défendant que leur "pré carré"* ? Les partisans, eux, ne défendent-ils pas l'idée de dépenser 100 000 000 € d'argent public pour ce qu'ils pensent encore être leur intérêt ? Et surtout l'intérêt de leur petite voiture, patrimoine mondial qui circulerait mieux s'il n'y avait pas celles des habitants des bourgs voisins et des touristes étrangers... ?

" Les écologistes défendent les libellules, les crapauds, trois petits oiseaux... mais pas l'humain "

Il faudrait savoir... Libellules ou intérêts particuliers ? En réalité, les opposants militent pour que l'Homme respecte enfin la nature, les paysages et les territoires agricoles qui seront toujours indispensables à son bonheur, plus encore que le goudron et la vitesse en tout cas. Et ce qu'ils défendent là, ce sont **150 espèces d'oiseaux sauvages** grands et petits, pour beaucoup rares et protégées ; **32 espèces de libellules** ; des **dizaines de mammifères sauvages**, des **centaines d'insectes**, d'**amphibiens**, de **reptiles**, de **poissons** ; **200 espèces végétales** ; et dans un contexte précieux, avec **9 types de milieux naturels patrimoniaux**.

Ils défendent pour les hommes qui les gèrent **60 hectares de terres arables**, **17 exploitations agricoles** dont **3 menacées de disparition**, **16 hectares d'Espaces boisés classés**, quand même...

- **Pour ce qui est des "arguments" des pro-ponts : Faux**, le pont actuel n'est pas "congestionné" par les courts ralentissements à l'heure des usines qui ne sont en rien des "bouchons". **Mensonger**, à Sandillon le trafic ne serait en aucun cas réduit, il augmenterait au moins de 50%, voire de 100% dans la pire hypothèse, M. Malbo le sait. **Faux**, le trafic n'augmente pas à Darvoy : il est redescendu à 6700 V/j comme en 1997. **Non**, ce trafic n'est pas "de transit", mais très majoritairement local. **Non**, la déviation n'aurait pas l'effet prétendu sur les nuisances : en ne soulageant que d'un tiers le trafic, les nuisances et les pointes ne seraient que très peu affaiblies, alors qu'entre reports sur les autres bourgs et nuisances sur la nouvelle route, toutes les nuisances seraient globalement aggravées. **Faux**, beaucoup de camions viendraient toujours à Saint-Denis-de-l'Hôtel, puisqu'ils y desservent les nombreuses industries. **(Suite page 3)**



En pleine enquête publique, le maître d'ouvrage avec le V.P. Gaudet + plusieurs conseillers départementaux+ les maires "bénéficiaires" fait de la concertation pour les "pro-pont" !

Petit florilège de citations

G.C. : "L'ancien pont n'est pas encore vieux, **il est neuf.**" (Ce n'est qu'un détail du grand gaspillage : construit en 1988, ce pont était jugé insuffisant en 1994... six ans après ! Et les responsables ? Réélus !)

Une grosse dame : " *et si le préfet refuse qu'est ce qu'il faut faire, on le séquestre ?*" (Dit comme ça été dit, ça paraissait un peu inquiétant et pas très démocratique...).

G.C. : "Et la déviation elle est (...) importante notamment pour **Saint Denis de l'Hôtel** qui justement est **très concernée par les pollutions.**" (Oui, les **pollutions de la Loire par hydrocarbures**, peu ébruitées au printemps 2015, mais qui ont scandalisé en décembre dernier, **venaient d'une usine de ce bourg**, où on ne s'en est pas ému puisque ça polluait Mardié et Bou. **Les camions aussi viennent de leurs usines ou y vont**, alors M. Garnier rêve aussi de les envoyer tous polluer... Mardié et Sandillon !)

M.G. : *Monsieur le vice-président qui suit le dossier c'est quand même aussi pour ça qu'il est là, **c'est pour écouter les gens qui veulent que ça se fasse.** Je pense que c'est important qu'il prenne la parole.*

(Suite de la page 2)

Non, M.Gaudet...

Le tracé remonte bien à 1996, et non à 2004 ou 1998, nous en avons les preuves et M. Guérin vous le confirmera.

Non, l'estimation de 80 M€ de M. Doligé en 2011 est dépassée, l'addition dépassera 100 M€, vous le savez ; et **Faux**, aucun vote de l'Assemblée pour le projet définitif, sur la base d'un dossier complet, n'a eu lieu depuis 2005/2006...

Mensonge, en 2006, vous n'avez pas choisi "*le passage le moins pénalisant possible du point de vue environnemental*" : vous avez voté la variante V2bis **la pire pour l'environnement, "inacceptable"** selon votre expert, les Naturalistes Orléanais. Gaudriot avait signé l'arnaque, il a fait faillite après...

Non, si vous dites "*notre devoir d'élus, c'est de prévoir l'avenir*", vous ne pouvez pas dire que le trafic automobile va réaugmenter alors qu'il **baisse depuis dix ans** et qu'il **doit continuer à baisser** ! Si vous dites "*c'est de sécuriser nos routes départementales*", comment pouvez-vous lancer un projet dont l'étude d'impact reconnaît que globalement, avec les deux ponts, **l'accidentalité augmentera fatalement ?**

Non, il est faux de dire qu' "*un trafic poids lourds qui est extrêmement important*" traverse Darvoy : avec 5,5% (comptages du CD45), c'est un des plus bas du secteur, très "normal". Le taux sur le pont, 10%, est mathématiquement mensonger puisque très supérieur à celui de toutes les routes qui convergent au pont par le sud.

Contre-vérité flagrante, quand vous dites "*Il y a un gros projet d'une carrière sur Mardié, qui n'est aucunement lié au projet de pont sur la Loire*" ! Il est **doublément lié** : par l'emplacement en bordure du tracé, et par le projet d'alimenter le chantier du pont. Vous devriez savoir qu'à la publication du tracé, **La Ligérienne**, à l'Etang, et une filiale de **Lafarge**, au Carcan, ont préparé des projets **branchés sur la nouvelle route**. Lors du PPP, **Vinci** a tenté d'obtenir un emplacement de carrière sur Latingy, justifiant ouvertement sa demande par la fourniture des matériaux du chantier qu'il espérait obtenir. L'autorisation de cette carrière de 60 ha a prouvé, s'il en était besoin, qu'il n'y aurait aucune retenue s'agissant de "pourrir" la Coupure verte de l'Agglo avec des "activités économiques", même avec des Etablissements classés... comme vous prévoyez de le faire avec votre déviation. Le logisticien Deret lui-même a cherché à acquérir des terrains dans le même secteur...

Si "*le département n'a pas émis d'avis favorable à ce projet de carrière*", non seulement il n'a jamais exprimé d'avis défavorable alors que MM. Lemaigen et Bonneau l'on fait par écrit, mais la Commission des Routes du 10/09/2009 a conclu son rapport "avis sollicité sur le dossier" : "*Il apparaît ainsi que la déviation de la RD921 sur (?) Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel apte à écouler le trafic de transit des carrières **permet un développement économique** (...)*". **Ceci n'est pas une approbation** ;-) Résumé de l'Etude d'impact p18 : "*Le projet sécurise l'accès (...) à la carrière de Mardié. **Aucun lien...***

Plutôt que "*L'idée est de le commencer avant 2021*", il aurait été honnête de dire "pas avant 2020", puisque le budget prévisionnel du mandat ne le permet pas... et "pas après non plus", puisque les ponts de Chatillon et de Sully-sur-Loire sont autrement plus urgents que celui de Mardié-Darvoy !

La dame de la route de Tiggy à Jargeau qui fait pleurer l'assistance à chaque réunion publique pro-pont, en 2011 à Jargeau comme à Darvoy en 2016 (je ne dors pas la nuit, je ne peux pas regarder mon feuilleton etc.) voit en moyenne passer **30 camions par jour en tout et pour tout ... Autant que sur la tangentielle ou le périph, une tragédie !!!**(comptages du CD45)



A LA UNE

Accueil
En photos
En vidéo

MON PAYS

Orléans-Métropole
Pithiverais-Beauce
Giennois

MA VILLE

Orléans
St-Jean-de-Braye
Etampes

Olivet

St-Jean-de-la-Ruelle

Gien

Fleury-les-Aubrais

Pithiviers

Montargis

DOSSIERS



EN VIDÉO



PONT DE MARDIÉ : H.S. ET M.G. ÉCRASÉS PAR UN SEMI-REMORDS



Congestionné comme on dit qu'il est, le "vieux" (1988) pont de Jargeau n'a jamais fait un seul mort : ce sont les d'jeuns bourrés, notamment au sortir des boîtes, qui se payent des sorties de route ou pire, et qui font des dégâts. Mais le nouveau pont, lui, où l'on peut circuler tranquilles à 90 km/h même sous verglas, est hyper-dangereux : il a déjà fait deux victimes le jour même de sa mise en service : les deux personnalités les plus en vue dans cette affaire, venues contempler le spectacle de la Loire sauvage depuis le pont (que comme ça au moins ils ne voyaient pas) ont soudain été écrasés par un semi-remords (pas un entier quand-même) sorti de la route au pire moment. Leur pronostic cérébral a bu une sacrée tasse...

Même si vous êtes à Paris **Même si vous êtes à Toulouse** **Jusqu'au 17 mars :**
Même si vous n'êtes pas d'ici, il est très important
Même si vous êtes à Sydney
... dans le Var que vous participiez à l'Enquête publique unique

Parce que seule une opposition massive et argumentée permettra d'éviter ce terrible gaspillage, en obtenant que l'enquête s'achève par un **avis défavorable** au projet.

Chacun pourra s'exprimer, soit directement **sur les registres** prévus à cet effet **dans les mairies** de Jargeau, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Mardié, Darvoy, Sandillon et Marcilly-en-Villette, Bou, Férolles, Saint-Cyr-en-Val ; soit **sur papier libre** préparé chez vous qu'il suffira ensuite de **coller dans le registre** d'une mairie... ou de nous faire parvenir à **l'adresse suivante** pour que nous allions le mettre en place :

Sylvie Boillon - 360 rue des Moulins - 45430 MARDIE

Le mieux serait d'intervenir avec vos propres formulations basées sur vos propres analyses. Mais les dossiers mis à l'enquête seront énormes : la seule étude d'impact fera 661 pages A3 (doubles) ! **Aussi nous vous proposons en page 5 une série d'arguments précis et déterminants** dont vous serez libres de vous inspirer en tout ou en partie.

Quelle que soit sa nature, pour être prise en compte, votre intervention devra mentionner vos **noms, prénoms** et votre **adresse**, et être complétée par votre **signature**.

Merci infiniment pour cette démarche de solidarité !



association MARDIÉVAL

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr

Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>

Membre de la fédération



Nous refusons cette déviation routière et ce pont ; nous dénonçons l'absence d'efficacité sur les nuisances urbaines et le manque d'utilité publique réelle de ce coûteux projet d'une autre époque.

- Ce projet avait été fondé sur une prévision de 2% par an de croissance des trafics : **ils ont au contraire baissé de 10% en dix ans** dans le Loiret. Prévisions démenties pour le pont actuel et prévisions pour 2030 sans plus de réalité. Par contre, l'ouverture d'une route supplémentaire ne manquerait pas de relancer trafics et nuisances, retardant d'autant une transition nécessaire vers des **modes de déplacements partagés** moins coûteux, plus sûrs et plus respectueux de l'avenir... et du climat.

- Avec seulement un tiers de baisse des trafics dans les gros bourgs, les nuisances n'y seraient pas moins perceptibles ; mais ces nuisances directes se reporteraient sur d'autres villages : le nouveau pont attirant vers l'est de nombreux véhicules de l'Agglo, on pourrait aller jusqu'à **doubler le trafic de la D951 dans Sandillon et de la D960 dans Mardié** (étude SORMEA) : totalement inacceptable.

- Le sud de Donnery, l'est de Mardié, le Val, les plaines agricoles de Darvoy et de Sandillon seraient **immédiatement** perturbés par la nouvelle route de multiples manières, dont notamment : les impacts des passages en surélévation sur la voie ferrée et sur la levée de la Loire ; une carrière liée intimement à la déviation ; de nouveaux fractionnements des espaces, etc. Et, **à terme**, par une urbanisation parasite indésirable mais inévitable. Pour soulager les bourgs industriels ou commerçants, on gâcherait ainsi la vie de **centaines de foyers** établis dans des quartiers ou des secteurs tranquilles.

- **Votre Etude d'impact le reconnaît enfin** : en raison d'un kilométrage total plus que doublé, ce serait **plus** : de **trafics**, de **pollutions**, d'**insécurité** liée à la vitesse, de **bruits** partout... pour : un **faible gain de temps** !

- **Coût** (des travaux seuls) : plus de **100 000 000 €**... qui seraient cent fois plus utilement consacrés à l'éducation (équivalent : 6 collèges de 600 élèves) ou au social (1000 places en EHPAD).

Nous refusons les graves atteintes irréversibles qui menacent les superbes paysages de Loire, les milieux naturels et la biodiversité exceptionnelle du Val ; la perte des terres agricoles et de forêts qu'entraîneraient la déviation et le pont, sans compensations réelles possibles : nous devons préserver la biodiversité et la ruralité de nos villages pour les générations futures !

- Il est impératif d'épargner la **Coupure verte du SCOT de l'Agglo**, la **"Trame Verte et Bleue"**, le **Patrimoine mondial UNESCO** et bien sûr les précieux milieux ligériens qui, avec leur **exceptionnelle faune sauvage** (150 espèces d'oiseaux, Castors...) et leurs végétaux rares protégés par l'Europe au titre de **NATURA 2000**, seraient détruits d'abord par les travaux, puis par les effets de la nouvelle route.

- Sacrifiant des dizaines d'hectares de terres fertiles pour son emprise, fractionnant des exploitations agricoles ou forestières, une nouvelle route générerait inmanquablement des implantations d'activités (commerciales, logistiques, carrières...) défigurant le secteur, entraînant une dérive de l'urbanisation vers la "banlieue", la perte irrémédiable du caractère de nos villages et de nos bourgs, le naufrage du commerce de bourg qui a fait la prospérité de Jargeau, et la baisse de l'activité tourisme-loisirs liée notamment à "Loire à vélo", à la randonnée et aux gîtes.

- Les fondations profondes du pont porteraient **atteinte à un système de rivières souterraines complexe** et fragile, menaçant la régularité et le débit de l'alimentation en eau des sources du Loiret.

Des mesures alternatives, écartées jusqu'à présent, pourraient pourtant sans délai et à un coût raisonnable apporter des améliorations de fluidité, de sécurité et en matière de bruit. Et donc du mieux-être aux riverains des routes départementales dans nos bourgs :

Une **passerelle cyclistes-piétons** accrochée au pont actuel, sécurisant les utilisateurs ; un **rond-point circulaire** supprimant le "cisaillement" en sortie sud de ce pont ; un **carrefour D921/D960 rationnellement aménagé et bien régulé** au nord. Des aides à l'insonorisation phonique des habitations, des chaussées anti-bruit. **Des transports collectifs** : la réouverture de la ligne SNCF Orléans/Châteauneuf-sur-Loire avec des "navettes bus" entre la gare de Saint-Denis-de-l'Hôtel et les bourgs de Jargeau, Fay-aux-Loges et Donnery ; la création de bus entre Saint-Denis-de-l'Hôtel et La Source ; l'extension du réseau cyclable etc.

Comment en douter : un simple réglage des feux et du plan de circulation de Saint-Denis-de-l'Hôtel a apporté il y a peu une amélioration spectaculaire de la fluidité du trafic en pointe !

Pour toutes ces raisons, je m'oppose à la réalisation de ce pont sur la Loire et je demande que des solutions alternatives soient étudiées et mises en place.

Prénom et nom :

Adresse postale complète:

Date : **Signature**